

Le futur centre aquatique EN 5 QUESTIONS



Pourquoi la fermeture de l'ancienne piscine d'été ?

« L'ancienne piscine d'été, implantée Route de Chinon, a été construite dans les années 1970. Elle a rendu service aux Sainte-Mauriens **durant plus de 50 ans**. Nous sommes nombreux à avoir appris à nager dans son bassin extérieur. Elle avait déjà fait l'objet de plusieurs rénovations. Mais, très vieillissante, elle présentait de sérieux **désordres techniques et des non-conformités majeures en matière d'hygiène et de sécurité**. Les eaux de vidange des bassins étaient déversées dans la Manse, le cours d'eau voisin. Elle faisait régulièrement l'objet de fermetures administratives. Il n'était plus possible d'accueillir le public dans de bonnes conditions. Nous avons alors été contraints de prendre une décision. **La fermeture était inévitable.** »

Pourquoi ne pas la rénover ?

« Une étude d'opportunité a été confiée à l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales en 2017. Elle a montré que la rénovation à l'identique de l'ancienne piscine d'été aurait coûté **plus de 3,5 millions d'euros HT, en suivant l'inflation**. Investir une telle somme pour un équipement ouvert seulement 2 ou 3 mois par an et qui n'aurait pas répondu aux besoins actuels des Sainte-Mauriens, notamment des écoles pour l'apprentissage obligatoire de la nage, cela n'aurait pas été responsable. De même, son lieu d'implantation ne permettait ni son extension, ni la création de nouveaux stationnements, déjà en nombre insuffisant aujourd'hui pour répondre au besoin des activités sportives du stade de football et du complexe de tennis situés à proximité. »

Et le coût ?

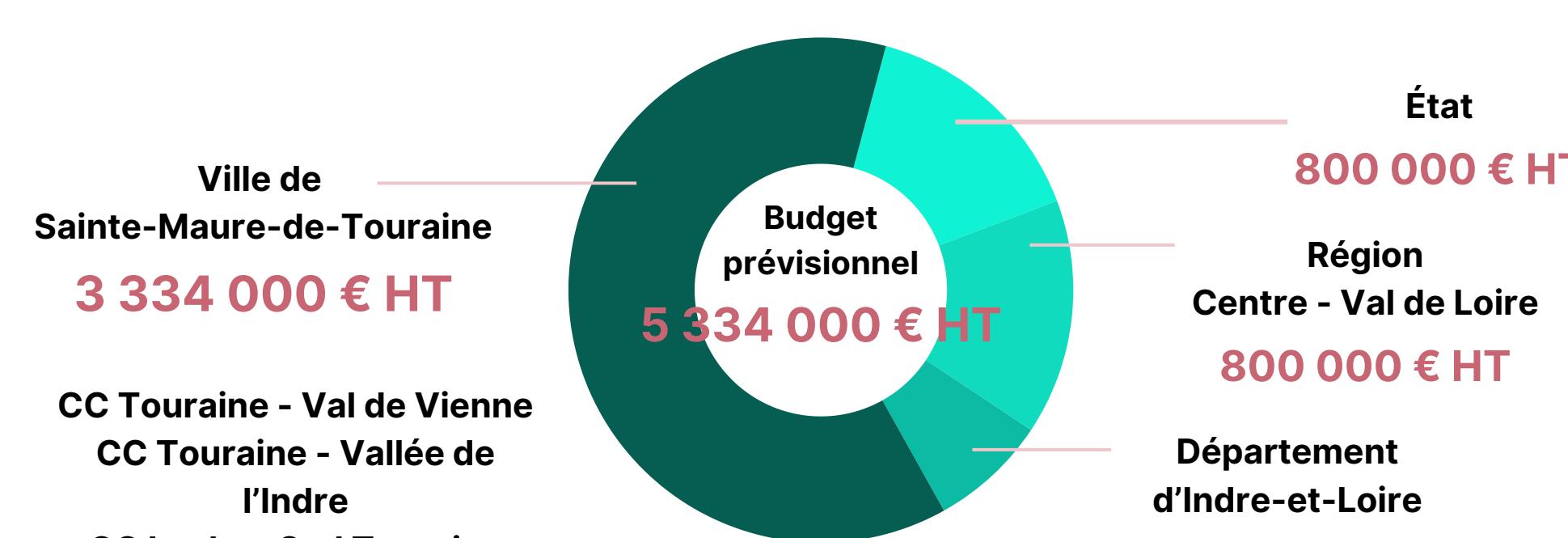
Coûts de travaux	4 467 000 €
Honoraires, études et assurances	867 000 €
Total HT	5 334 000 €
TVA 20%	+ 1 066 000 €
Remboursement TVA*	- 875 000 €
Budget prévisionnel TTC	= 5 525 000 €

*La TVA payée par la commune lors de la construction du centre aquatique n'est pas une dépense définitive. Elle est en partie remboursée par l'État à la commune (soit 875 000 € sur les 1 066 000 €), deux années après la construction.

Coût d'opération

Plan de financement prévisionnel

Coût annuel de fonctionnement



	Ancienne piscine (2022)	Nouvelle piscine (2027)
Coûts de fonctionnement	72 500 €	720 000 €
Remboursement des emprunts	+ 0 €	+ 120 000 €
Recettes liées aux entrées	- 6 000 €	- 256 000 €
TOTAL	66 500 €	= 584 000 €

Quel choix pour l'avenir ?

« Nous avons fait le choix de fermer définitivement l'ancienne piscine d'été et de construire **un nouveau centre aquatique moderne et ouvert toute l'année**. Bien entendu, il a fallu retenir un type d'équipement que la commune puisse soutenir financièrement. Il fallait un équipement simple à exploiter et peu énergivore, l'énergie étant le second poste de dépense après le personnel. C'est dans cette logique que nous avons choisi de construire un centre aquatique de type bassin nordique. Dans une piscine couverte, la majeure partie de l'énergie est consommée pour chauffer l'air et maintenir une hygrométrie stable, en plus de chauffer l'eau. Ces besoins entraînent des coûts de fonctionnement plus élevés que pour un bassin nordique, où seule l'eau est à chauffer. »

Qu'est-ce qu'un bassin nordique ?

« Un bassin nordique est une piscine en extérieur, **conçue pour être utilisée toute l'année**, même en hiver. Son eau est chauffée à une température constante de **28°C**. Les baigneurs entrent dans l'eau à l'intérieur du bâtiment et rejoignent le bassin extérieur par un couloir de nage, pour une transition agréable. Ce type de bassin permet de profiter d'une baignade en plein-air et offre une ambiance conviviale et naturelle. »



Le futur centre aquatique c'est :

Un projet adapté aux besoins du territoire

permettant de résorber la carence de l'offre en équipements aquatiques.

Une solution pour l'apprentissage de la nage pour le public scolaire toute l'année

Les élèves de Sainte-Maure-de-Touraine et des communes alentours représentent plus de 2 000 enfants. Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et compétences.

Un bassin divisé en une zone sportive et une zone ludique

proposant des activités variées à destination du grand public : nage libre, bébés nageurs, cours de natation, animation "Adultes" et "Seniors", aquagym, etc.

Un espace de détente pour la relaxation

comprenant un spa, un sauna, un hammam, des douches hydromassantes et un solarium.

Une plage aqualudique pour la petite enfance avec différents jeux d'eau

Des plages minérales et végétales pour la détente

Un projet performant et durable

exemplaire dans sa démarche environnementale